

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Brussels, January 1970

CONVERSION LOANS FOR COAL AND STEEL AREAS

Between 1966 and 1969, industrial investments under the Commission's regional policy measures were encouraged by means of interest concessions and loans, and have now topped the thousand million u.a. mark. At a relatively low cost of less than 3 million u.a. per year for interest rebates, loans to a total of about 160 million u.a. were granted in the four-year period from 1 January 1966 to 31 December 1969 in coal and steel areas, for the purpose of making better use of the available infrastructure in these inhibited-growth areas and of overcoming structural weaknesses by creating new jobs. The investments have, in fact, resulted in a hundred thousand new jobs mainly for coal and steel workers.

The Commission has used the experience gained over these four years of guiding capital successfully towards specific regions in its plan for Community co-operation in matters of regional development. In Autumn 1969 it put before the Council of Ministers a proposal for a decision extending this instrument so as to attract public and private capital generally to structurally weak areas where regional policy measures are necessary for the co-ordinated construction of the Common Market.

-----

GROUPE DU PORTE-PAROLE  
SPRECHERGRUPPE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER  
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG  
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, janvier 1970

PRETS DE RECONVERSION POUR LES BASSINS CHARBONNIERS ET SIDÉRURGIQUES

Pendant la période allant de 1966 à 1969, les efforts de la Commission dans le domaine de la politique régionale ont permis d'encourager, par des bonifications d'intérêt et des octrois de crédits, des investissements industriels qui viennent de dépasser le chiffre de un milliard. Au prix de dépenses relativement minimes pour les bonifications d'intérêt, dépenses qui ont été annuellement inférieures à 3 MIO d'UC, des crédits s'élevant à environ 160 MIO d'UC ont été accordés pendant cette période de quatre ans (1er janvier 1966 - 31 décembre 1969) dans des bassins charbonniers et sidérurgiques, afin de mieux utiliser l'infrastructure existante dans ces régions dont la croissance est entravée et de surmonter leur faiblesse structurelle en créant de nouveaux postes de travail. En effet, ces investissements ont permis de créer près de 100.000 nouveaux postes de travail, principalement pour l'embauche de travailleurs du secteur charbonnier et sidérurgique.

Dans sa conception de la participation de la Communauté en matière de développement régional la Commission a mis à profit l'expérience acquise depuis quatre ans en ce qui concerne la bonne orientation des capitaux en vue de promouvoir des régions déterminées. Elle avait soumis au Conseil, en automne 1969, une proposition de décision développant cet instrument afin d'attirer d'une façon générale des capitaux publics et privés dans les régions structurellement faibles, où des mesures de politique régionale sont nécessaires à la construction coordonnée du Marché commun.

----